

# Bulletin de déclaration des œuvres musicales avec ou sans paroles

## 1. Identification de l'œuvre :

Titre de l'œuvre :.....  
Sous titre de l'œuvre :.....  
Durée :.....  
Genre :.....  
N° Catalogue (CD, VCD, DVD, K7) :.....

## 2. Identification de l'auteur, des co-auteurs et/ou de l'éditeur :

|                     | Nom et prénom | Territoire de cession pour éditeur et sous éditeur | Signature |
|---------------------|---------------|--|-----------|
| <b>Auteur</b>       |               |  |           |
| <b>Compositeur</b>  |               |  |           |
| <b>Adaptateur</b>   |               |  |           |
| <b>Arrangeur</b>    |               |  |           |
| <b>Editeur</b>      |               |  |           |
| <b>Sous éditeur</b> |               |  |           |

## 3. Partie réservée à l'administration :

### 3.1 Codification de l'œuvre :

Code interne de l'œuvre :.....

Code international de l'œuvre :.....

Date de création dans le fichier informatique :.....

### 3.2 Cession et répartition contractuelle éventuelles :

|                     | Répartition des droits | Contrat éventuel                      |
|---------------------|------------------------|---------------------------------------|
| <b>Auteur</b>       |                        | Date de conclusion du contrat         |
| <b>Compositeur</b>  |                        | Date de dépôt du contrat              |
| <b>Adaptateur</b>   |                        | N° d'enregistrement du contrat au BOG |
| <b>Arrangeur</b>    |                        |                                       |
| <b>Editeur</b>      |                        |                                       |
| <b>Sous éditeur</b> |                        |                                       |
|                     |                        |                                       |

### 4. Partie réservée à la Commission d'Identification des œuvres musicales :

Paroles :

Musique :

Catégorie telle que définie à l'article 37 du règlement de répartition :

Date :

Nom et signature du Président de la Commission :

ONDA

**Adjoindre au moins les huit premières mesures de l'œuvre.**

## Déclaration des œuvres musicales par partition et paroles de musique

Les adhérents doivent écrire :

- Concernant les œuvres de musique instrumentale (musique sans paroles) :  
Ecrire les huit premières mesures sans accompagner des thèmes principaux.
- Concernant les œuvres vocales (paroles et musique) :  
Ecrire les huit premières mesures avec paroles écrites sous la musique, couplet et refrain.
- Concernant les œuvres sans musique (paroles sans musique) :  
Ecrire au moins les huit premiers vers ou les huit premiers lignes.
- Concernant les chansons :  
Inscrire aussitôt les chansons dont les manuscrits sont rendus ou retournés.  
Toute la musique et toutes les paroles.

ONDA

*Remarque : les partitions sont facultatives pour les membres débutants.*



- Concernant les œuvres de musique instrumentale (musique sans paroles) :

A large area of the page is filled with ten sets of empty musical staves, each consisting of five horizontal lines. A large, faint watermark is overlaid on this area, featuring a stylized profile of a face with a circular element in the center and the word "ONDA" written in a large, serif font across the middle.



- Concernant les œuvres vocales (paroles et musique) :

A large, faint watermark of a stylized face with a copyright symbol is centered on the page. Below the watermark, there are several sets of musical staves. The word "ONDA" is written in large, light gray capital letters across the middle of the page, overlapping the watermark and the staves.



- Concernant les œuvres vocales (paroles et musique) / (suite)

ONDA



- Concernant les œuvres sans musique (paroles sans musique) :

ONDA



- Concernant les chansons :(toutes les paroles et toute la musique)

A series of ten blank musical staves for writing. A large, faint watermark is visible in the background, consisting of a stylized musical note and the word "ONDA" in capital letters.



- Concernant les chansons :(toutes les paroles et toute la musique)/ (suite)

A series of ten blank musical staves, each consisting of five horizontal lines, arranged vertically for writing music. A large, faint watermark is visible in the background, featuring a stylized treble clef and the word "ONDA" in a serif font.